



# Assemblée générale

Distr. générale  
14 avril 2020  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quatorzième session

Points 9, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 25, 71 et 123 de l'ordre du jour

### Rapport du Conseil économique et social

#### Questions de politique macroéconomique

#### Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement

#### Développement durable

#### Mondialisation et interdépendance

#### Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

#### Activités opérationnelles de développement

#### Développement social

#### Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

#### Renforcement du système des Nations Unies

## Lettre datée du 14 avril 2020, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Guyana auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration du Groupe des 77 et de la Chine, datée du 3 avril 2020, sur la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Au nom du Groupe des 77 et de la Chine, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 9, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 25, 71 et 123 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent de la République coopérative du Guyana  
auprès de l'Organisation des Nations Unies,  
Président du Groupe des 77  
(Signé) Michael R. Ten-Pow



**Annexe à la lettre datée du 14 avril 2020 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
du Guyana auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du Groupe des 77 et de la Chine sur la pandémie  
de maladie à coronavirus (New York, le 3 avril 2020)**

1. En cette période d'incertitude mondiale et au vu de l'évolution catastrophique de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le Groupe des 77 et de la Chine exprime sa solidarité avec tous les pays qui luttent contre ses effets. Nous sommes attristés de voir des vies fauchées par la maladie et adressons nos sincères condoléances aux familles qui ont perdu des êtres chers. Par ailleurs, nous souhaitons un rétablissement rapide et complet à ceux qui ont été touchés par la maladie et qui font face à des difficultés qui semblent insurmontables. Nous saluons le dévouement et le travail des professionnels de la santé, des chercheurs qui se livrent à une course contre la montre pour mettre au point des vaccins et des traitements, et des autres intervenants de première ligne dans le monde, qui jouent un rôle essentiel face à la crise sanitaire actuelle.

2. Le Groupe des 77 et de la Chine félicite les gouvernements qui ont rapidement adopté des mesures pour lutter contre la propagation de la maladie et invite les États qui n'en ont pas encore pris à le faire de toute urgence. Il est particulièrement préoccupé par les répercussions immédiates et à long terme de la maladie sur les pays en développement et félicite les partenaires et les institutions donateurs qui ont pris des mesures spéciales pour aider les pays en développement dans leurs efforts de lutte contre la pandémie. Le Groupe se félicite de la déclaration du Groupe des Vingt sur la COVID-19 et de son engagement à protéger l'économie mondiale et à soutenir les pays en développement dans le contexte de la pandémie. Il salue également la solidarité et la coopération dont font preuve entre eux les pays en développement dans leur lutte contre la pandémie, dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

3. Le Groupe félicite le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour le rôle de premier plan qu'il joue en cette période de crise et salue le lancement du fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, qui vise à renforcer les systèmes de santé et à aider les populations vulnérables du monde entier. Le fonds appuie l'approche interinstitutions et intersectorielle coordonnée que les Nations Unies ont adoptée pour atténuer les impacts socioéconomiques de la pandémie aux niveaux national et local. À cet égard, le Groupe appelle de ses vœux un renforcement de la mise en commun des informations et des technologies en matière de détection, de prévention et de traitement de la maladie et de contrôle de la pandémie.

4. Le Groupe se félicite des annonces faites par divers chefs de fonds, programmes et organismes des Nations Unies concernant les mesures visant à fournir une assistance immédiate et à long terme aux pays en développement pour les aider à faire face aux conséquences de la COVID-19 sur les plans humain et socioéconomique. La pandémie et les défis posés par les changements climatiques, associés aux autres obstacles au développement, mettent en évidence le caractère urgent de la décennie d'action et de résultats pour le développement durable et l'importance du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, qui nous offre l'occasion de réfléchir et de recentrer nos efforts.

5. Nous nous trouvons sans aucun doute à un moment décisif. Bon nombre de nos pays membres sont affaiblis par des incertitudes économiques, notamment de sévères contraintes budgétaires et de change, dans un contexte de ralentissement inévitable de la croissance économique mondiale. Aujourd'hui plus que jamais, notre

communauté mondiale doit rester concentrée sur l'accélération de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, axé sur l'être humain. Pour éliminer la pauvreté dans le monde et ne laisser personne ni aucun pays de côté, il faut dès maintenant prendre des mesures concrètes, notamment accélérer les efforts visant à parvenir à une couverture sanitaire universelle d'ici à 2030. À cette fin, nos efforts doivent être réorientés vers le défi immédiat qui consiste à renforcer notre action collective de lutte contre la pandémie en utilisant des stratégies efficaces. Nous demandons à la communauté internationale de prendre des mesures coordonnées et efficaces pour assurer la stabilité des marchés financiers et des chaînes d'approvisionnement mondiaux, notamment en réduisant les droits de douane et en supprimant les obstacles au commerce, en particulier pour les produits pharmaceutiques et les fournitures médicales, afin de faciliter des échanges sans entraves et de promouvoir la reprise économique mondiale. Nous demandons en outre aux institutions financières internationales de contribuer à atténuer les effets de la pandémie sur les pays en développement en faisant preuve d'une plus grande souplesse dans l'évaluation de leur situation budgétaire et en ayant recours à des instruments financiers appropriés.

6. Nous remercions l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour son rôle directeur dans la coordination de la préparation et de la réponse à la pandémie et nous l'encourageons à prendre également l'initiative d'élaborer une stratégie visant à garantir que les gouvernements disposent de réserves suffisantes d'équipements médicaux essentiels pour contenir la propagation de la COVID-19 et en atténuer les effets. Nous invitons par ailleurs les gouvernements nationaux et les autorités locales à associer la population aux efforts visant à endiguer la propagation de la maladie et nous demandons une meilleure coordination de ces efforts aux niveaux régional et international, y compris l'échange d'informations et de données en temps réel.

7. Le Groupe des 77 et de la Chine considère qu'à ce stade, la promulgation et l'application de mesures économiques unilatérales coercitives auront des incidences négatives sur la capacité des États à réagir efficacement, notamment en ce qui concerne l'acquisition du matériel médical et des fournitures médicales nécessaires pour dispenser à leur population des soins efficaces face à cette pandémie. En fin de compte, ces mesures nuisent également à la coopération et à la solidarité essentielles qui devraient prévaloir entre les nations. Nous engageons donc la communauté internationale à entreprendre de toute urgence de mettre un terme à la prise de mesures économiques unilatérales coercitives à l'encontre de pays en développement.

8. Le Groupe des 77 et de la Chine est résolu à ne permettre aucune stigmatisation ou discrimination des États, des peuples ou des individus en relation avec la pandémie de COVID-19. Le moment est venu pour les membres de la communauté internationale, pays développés et pays en développement, de démontrer leur capacité de travailler ensemble de manière solidaire pour atténuer les effets de la COVID-19 et bâtir pour l'humanité un avenir commun.